

## **FRANCE: L'académie de médecine dénonce les actes médicaux abusifs**

Compte Test - 2013-04-17 18:21:00 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

Dans son rapport «Améliorer la pertinence des stratégies médicales» qu'elle vient de rendre public, l'Académie nationale de médecine dresse un bilan sans concession des dérives des actes médicaux, source «d'inflation de dépenses» pour la collectivité, sans pour autant apporter de bénéfices aux patients.

Selon cette instance conseillère des pouvoirs publics «il n'y a pas de prescription faite en dehors d'un docteur en médecine (ou en dentaire), ce qui souligne la responsabilité du corps médical dans les dérives».

L'académie regrette en particulier que l'examen clinique minutieux du patient, qui fait partie, avec l'interrogatoire, de la stratégie de prise en charge du patient, soit insuffisamment pris en compte, y compris dans les études médicales. Le principe de précaution, le risque de judiciarisation (multiplication d'actes pour se «couvrir» en cas de plaintes), le consumérisme médical («j'ai payé, j'y ai droit») expliquent bien des excès, selon l'académie.

Environ 600 000 personnes se soumettent tous les ans à des actes médicaux, avec notamment des analyses biologiques pour mesurer de nombreux paramètres dans le sang et les urines. «Or, une étude très récente, publiée par la Cochrane Library et portant sur 182 880 cas, conclut que cette pratique ne réduit pas la morbidité et la mortalité, ni globalement, ni pour les pathologies cancéreuses, ni pour les maladies cardiovasculaires.»

L'Assurance maladie, consciente de ces critiques, oriente désormais ces bilans vers des populations ciblées par l'âge et les conditions sociales ou dans des études épidémiologiques organisées, note-t-elle toutefois. Parmi d'autres exemples, l'académie s'étonne que l'Assurance Maladie rembourse la répétition abusive, et potentiellement nocive, de mammographies effectuées en dehors du cadre du dépistage organisé du cancer du sein. Autres pratiques à proscrire, les répétitions inutiles d'analyses, les «prescriptions floues» style «bilan thyroïdien» ou «bilan hépatique», et les «analyses redondantes», consistant à prescrire un nouveau dosage sanguin, ou un nouvel examen, considéré comme plus performant sans pour autant abandonner l'ancien, et ce, sans bénéfice pour le patient.